

Le 9 mars 2011

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Édouard à Plessisville, le 9 mars 2011 à 20 h 00, sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	810	1	Gilles St-Pierre	Présent
Laurierville	1 371	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 659	2	Sylvain Labrecque	Présent
Notre-Dame-de-Lourdes	716	1	Jocelyn Bédard	Présent
Paroisse de Plessisville	2 606	2	Alain Dubois	Présent
St-Ferdinand	2 055	2	Clermont Tardif représentant	Absent
St-Pierre-Baptiste	431	1	Yvon Gingras	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	640	1	Marc Nadeau	Présent
Ville de Plessisville	6 708	5	Réal Ouellet	Présent
Ville de Princeville	5 761	4	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	468	1	Michel Poisson	Présent

formant quorum sous la présidence de monsieur le Préfet Donald Langlois, maire de la municipalité de St-Ferdinand.

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
 - 1.1 Appel des conseillers
- 2.0 Résolution autorisant le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance régulière du 16 février 2011
- 5.0 Suivi du procès-verbal
- 6.0 Administratif :
 - 6.1 Plan quinquennal de développement touristique 2011-2015 – Engagement de la MRC
 - 6.2 Pacte rural – Autorisation de déboursé pour le projet « Plan quinquennal touristique 2011-2015 » contenu au plan d'action de la MRC de L'Érable

Le 9 mars 2011

- 6.3 Programme d'aide aux MRC
- 6.4 Nouvelle entente culturelle
- 6.5 Avis de motion – Modification du règlement numéro 304 concernant le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ)
- 6.6 Transport collectif – Demande d'aide financière au ministère des Transports
- 7.0 Aménagement :
 - 7.1 Avis de la MRC à la CPTAQ – Demande d'autorisation de Vidéotron – Tour de télécommunication à St-Pierre-Baptiste
 - 7.2 Avis de la MRC à la CPTAQ – Demande d'autorisation du ministère des Transports du Québec – Route 165 à St-Ferdinand
- 8.0 Financier :
 - 8.1 Rapport des déboursés
 - 8.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
- 9.0 Correspondance :
 - 9.1 La Fondation de la Famille Terrienne – Contribution financière
- 10.0 Varia :
 - 10.1 Formation d'un Comité santé
- 11.0 Période de questions

Intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin.

A.R.-03-11-11237

ADOPTÉ

Ordre du jour

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente session soient adoptés.

A.R.-03-11-11238

ADOPTÉ

Procès-verbal

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 16 février 2011 soit adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du Conseil et dont le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

A.R.-03-11-11239

ADOPTÉ

Le 9 mars 2011

Suivi du
procès-verbal

Le suivi du procès-verbal a été fait au complet.

Administratif :
Plan quinquennal
de développe-
ment touris-
tique 2011 -
2015 -
Engagement
de la MRC

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de L'Érable désire mettre en place une stratégie de développement touristique afin de maximiser les retombées économiques de ce secteur sur son territoire et d'accroître la visibilité de la MRC;

ATTENDU QUE le tourisme et la visibilité de la MRC sont des axes d'intervention priorités dans le plan de diversification et de développement économique de la MRC de L'Érable;

A.R.-03-11-11240

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a formé un comité touristique composé d'élus municipaux, d'intervenants touristiques et de membres du personnel de la MRC et du CLD;

ATTENDU QUE le comité a formulé une proposition de plan quinquennal touristique sur une période de cinq (5) ans (2011-2015);

ATTENDU QUE le plan quinquennal concentre ses interventions sur 4 axes :

- le développement de l'offre
- la commercialisation, la visibilité et la promotion
- l'accueil et l'information touristique
- le fonctionnement et les ressources humaines

ATTENDU QUE le plan quinquennal est accompagné d'un budget d'investissement et d'un budget d'opération;

ATTENDU QUE le conseil des maires est en accord avec le contenu du plan;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de L'Érable, conformément à l'article 101 de la Loi sur les compétences municipales, décide de se prévaloir des pouvoirs qui lui sont conférés en vue d'établir un bureau d'information touristique sur son territoire et par la même occasion, de confier au CLD de L'Érable l'exploitation d'un tel équipement.

Le 9 mars 2011

QUE la MRC de L'Érable décide également d'accorder une aide financière et technique au CLD de l'Érable pour l'exploitation d'un bureau d'information touristique destiné également à la pratique d'activités culturelles, récréatives ou communautaires, conformément aux dispositions de l'article 102 de la Loi sur les compétences municipales;

QUE l'engagement financier et technique de la MRC envers le CLD est établi selon les dispositions contenues dans les documents suivants :

- plan quinquennal touristique 2011 -2015, février 2011
- prévisions financières 2011 -2015, février 2011

QUE le directeur général soit autorisé à faire les démarches nécessaires pour mettre en œuvre les engagements de la MRC.

ADOPTÉ

Pacte rural : ATTENDU QUE le conseil de la MRC de L'Érable a adopté, le 8 octobre 2008
Autorisation ses priorités régionales contenues dans le plan d'action régional du pacte rural
de déboursé 2007-2014, dans le cadre des travaux reliés à la mise en œuvre du pacte rural sur son
pour le projet territoire;

« Plan quinquennal ATTENDU QUE le projet «Plan quinquennal touristique 2011 – 2015 » fait
touristique partie intégrante du plan d'action de la MRC;

2011-2015 »
contenu au ATTENDU QUE le CLD de l'Érable sera le promoteur du projet et que monsieur
plan d'action Rick Lavergne est la personne responsable du projet et qu'il est mandaté pour le
de la MRC développement de celui-ci dans le cadre du pacte rural;

de L'Érable
A.R.-03-11-11241 ATTENDU QUE le projet total s'élève à la somme de 2 025 500 \$ sur cinq (5) ans;

ATTENDU QUE le montant demandé au pacte rural est de 350 000 \$;

ATTENDU QUE la MRC contribue selon les prévisions financières établies pour le projet;

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet, selon les liquidités de la MRC et tel

Le 9 mars 2011

que précisé dans le tableau des prévisions budgétaires du pacte rural régional adopté par la résolution numéro A.R.-10-08-10120;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Yvon Gingras, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 350 000 \$ représentant la contribution demandée au pacte rural selon les conditions suivantes :

Que la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;

Que le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;

Que le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;

Que le mode de versement soit établi au protocole d'entente;

Que le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉ

Programme d'aide aux MRC
A.R.-03-11-11242

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter et de soumettre l'Annexe 1 de l'entente de gestion concernant le Programme d'aide aux MRC et par la même occasion, d'autoriser le préfet à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente de gestion à intervenir entre la MRC et le MAMROT.

ADOPTÉ

Nouvelle entente culturelle
A.R.-03-11-11243

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC L'Érable mandate le directeur général, monsieur Rick Lavergne, à procéder aux négociations nécessaires avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec en vue de renouveler l'entente de développement culturel pour la période 2012 à 2014.

ADOPTÉ

Le 9 mars 2011

Que cette résolution soit transmise à madame Hélène McGee, directrice générale au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, direction de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

ADOPTÉ

Avis de motion Modification du règlement no 304 concernant le SSIRÉ

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le Conseiller Michel Poisson, qu'à la prochaine session ou à une session subséquente, sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement numéro 304 concernant le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ). Cet avis de motion est donné avec dispense de lecture du règlement à être adopté, le tout conformément à la Loi.

Transport collectif - Demande d'aide financière A.R.-03-11-11244

ATTENDU les modalités d'application du programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional 2007 – 2012 ;

ATTENDU le plan de développement du transport collectif de la MRC de L'Érable déjà approuvé par le ministère des Transports ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC de L'Érable demande, pour l'année 2011, une contribution financière au ministère des Transports en fonction des modalités du programme d'aide 2007 – 2012

QUE cette contribution demandée soit fixée à 100 000 \$;

QUE cette contribution soit basée à partir des revenus suivants :

- usagers du transport collectif de la MRC (2010) :	16 695 \$
- contribution de la MRC (2011) :	41 000 \$

ADOPTÉ

Avis de la MRC à la CPTAQ Demande

ATTENDU le projet de Vidéotron d'implanter une tour de télécommunication à Saint-Pierre-Baptiste afin de desservir sa clientèle de la MRC de L'Érable ;

Le 9 mars 2010

d'autorisation
de Vidéotron -
Tour de
télécom-
munication
à St-Pierre-
Baptiste
A.R.-03-11-11245

ATTENDU la correspondance de la CPTAQ reçue le 24 janvier 2011 (dossier no 371059) dans laquelle elle demande à la MRC de se prononcer sur le projet qui lui est soumis ;

ATTENDU QUE le projet comprend une tour de 90 mètres de hauteur et des haubans, ainsi qu'un petit bâtiment au pied de l'infrastructure, le tout couvrant une superficie pour usage autre qu'agricole d'environ 23 500 m² ;

ATTENDU QUE le secteur visé est situé à l'ouest de l'intersection route 165 - route de l'Église, sur le lot 824-P, dans un secteur où l'agriculture n'est pas dynamique selon la demande ;

ATTENDU QUE la demande a été étudiée par le CCA de la MRC lors de sa rencontre du 15 février dernier, lequel recommande l'approbation du projet par la MRC ;

ATTENDU QUE les tours de télécommunication sont identifiées comme étant des services publics au schéma d'aménagement de la MRC, et que ces infrastructures sont permises dans l'aire d'affectation concernée, conditionnellement à l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC approuve et appuie la demande d'autorisation de Vidéotron pour l'implantation d'une tour de télécommunication sur le lot no 824-P de Saint-Pierre-Baptiste, tel qu'identifié au dossier no 371059 (CPTAQ) puisque ladite demande est conforme au schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable, dont ses orientations, ses objectifs et ses dispositions au document complémentaire, est également conforme aux différents règlements de contrôle intérimaire en vigueur et, finalement, respecte également les orientations du gouvernement en matière de protection du territoire et des activités agricoles, ainsi que l'esprit des critères de l'article 62 de la Loi ;

Le 9 mars 2011

QUE la présente résolution soit acheminée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour qu'elle soit jointe au différent dossier.

ADOPTÉ

Avis de la MRC
à la CPTAQ -
Demande
d'autorisation
du MTQ -
Route 165
St-Ferdinand
A.R.-03-11-11246

ATTENDU le projet du ministère des Transports du Québec (MTQ) d'améliorer la à la CPTAQ sécurité le long de la route 165 aux limites de la municipalité de Saint-Ferdinand avec celle d'Irlande ;

ATTENDU QUE ce projet vise à élargir la route 165 dans le secteur de l'intersection route 165 – route Dusseault ainsi que le restaurant Le Pouce afin de réduire le nombre d'accident dans le secteur ;

ATTENDU QUE la demande a été déposée par le MTQ à la MRC en bonne et due forme en portant le numéro de référence 154-01-0290 ;

ATTENDU QUE le projet comprend un volet acquisition, un volet autorisation ainsi qu'un volet végétalisation (brise-vent) ;

ATTENDU QUE la demande soumise à la CPTAQ par le MTQ couvre une superficie de 130 m² dans la MRC de L'Érable ainsi qu'une superficie supplémentaire dans la municipalité de la MRC voisine (Irlande) ;

ATTENDU QUE le CCA de la MRC s'est prononcé favorablement à la demande lors de sa rencontre tenue le 15 février dernier ;

ATTENDU QUE le secteur visé est situé à l'extérieur de la zone inondable cartographiée ;

ATTENDU QUE les projets routiers de nature publique comme celui ici présenté ne sont pas directement traités dans le schéma d'aménagement de la MRC mais devraient être assimilés à des services d'utilité publique vu la nature même du projet ;

ATTENDU QU'au schéma d'aménagement de la MRC, les usages de type « service d'utilité publique » sont permis dans l'aire d'affectation concernée,

Le 9 mars 2011

conditionnellement à l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC approuve et appuie la demande d'autorisation du MTQ pour le projet portant le numéro de référence 154-01-référant à l'amélioration de la sécurité le long de la route 165 dans le secteur des limites de la municipalité de Saint-Ferdinand et de la municipalité d'Irlande puisque ladite demande est conforme au schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable, dont ses orientations, ses objectifs et ses dispositions au document complémentaire, est également conforme aux différents règlements de contrôle intérimaire en vigueur et, finalement, respecte également les orientations du gouvernement en matière de protection du territoire et des activités agricoles, ainsi que l'esprit des critères de l'article 62 de la Loi ;

QUE la présente résolution soit acheminée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour qu'elle soit jointe au différent dossier.

ADOPTÉ

Financier : Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés suivants soit ratifié:
Rapport des déboursés
A.R.-03-11-11247

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
11073	Société Mutuelle de Prévention (gestion)	2 067,97 \$
10076	MRC d'Arthabaska (internet)	495,57
11077	AARQ (journée étude)	113,93
11079	Bélitec (divers)	317,29
11080	Ordes des urbanistes du Québec (adhésion)	602,67
11081	Sécuritas Canada limitée (service de surveillance)	188,20
11082	Chambre de commerce et d'industrie (prix Pierre-Roux)	750,00
11083	Safety-Kleen (trousse déversement)	182,43
11089	Corp. du Transport la Cadence (déplacement collectif)	4 078,81
11093	Électrique Expert S.G. Inc. (travaux climatisation)	12 958,97
11094	TAPAJ (porte-carte)	729,12
11098	Plombaction (travaux climatisation)	3 437,21

8527

Le 9 mars 2011

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
11099	Réjean Vigneault (aide financière)	22 355,00 \$
11100	Annulé	-
11101	Réjean Vigneault (aide financière)	200,00
11102	GROBEC (programme PAPA)	15 738,04
11103	Late Night Studio (renouvellement nom domaine)	1 067,12
11106	Librairie Lepage (copie)	10,06
11107	Vertisoft (transport)	39,87
11108	Buropro (divers)	166,55
11110	CLD Bois-Francis (2e versement ici on recycle)	135,29
11111	URLSCQ (bourse Dollard-Morin)	500,00
11112	Festival de l'Érable de Plessisville (billets 5 à 7)	350,00
11113	ORAPÉ (billets)	80,00
11114	Électrocente 2000 Inc. (enregistreur)	113,91
11115	Beaudoin & Fils Serrurier enr. (réparation)	102,53
11117	YHC Environnement (honoraires)	1 025,33
11118	Médias Transcontinental (avis)	304,18
11120	CSBF (entretien réseau fibre optique)	6 734,71
11123	Éditions Yvon Blais (renouvellement)	294,00
11124	AGRCQ (adhésion, colloque)	373,93
11125	AOMGMR (adhésion)	222,83
11126	Coop IGA (épicerie)	94,53
11127	Le Groupe A & A Trois-Rivières (ruban timbreuse)	162,88
11128	Teknika HBA Inc. (honoraires)	1 486,72
11130	Jean-Guy Thibault (entretien février)	1 069,07
11132	Martin Laflamme (café)	<u>63,90</u>
Total:		<u>78 612,62 \$</u>

Dépenses opérations forestières

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11097	Transport Martineau (travaux forestiers)	26 202,75 \$
11105	Vexco Inc. (réfection passerelle)	23 354,63
11129	OIFQ (cotisation 2011)	611,16
11135	Goforet (travaux forestiers)	16 171,06
11136	Transport Martineau (travaux forestiers)	<u>28 481,25</u>
		<u>94 820,85 \$</u>

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
525902-525957	Paies semaine du 6 au 19 fév. 2011	33 533,35 \$
526047-526067	Paies semaine du 20 au 26 5 fév. 2011	<u>15 438,77</u>
Total :		<u>48 972,12 \$</u>

Le 9 mars 2011

Transactions pré-autorisées et via internet	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-02-01	Gouv. prov. (DAS)	18 325,57 \$
GWW-02-02	Gouv. féd. (DAS)	640,00
GWW-02-03	Gouv. féd. (DAS)	6 896,58
PWW-02-01	SSQ - Assurance collective	5 248,04
PWW-02-02	SSQ - Assurance collective	10 573,21
PWW-02-03	Bell - Téléphone	915,64
PWW-02-04	Philippe Gosselin - Huile à chauffage	1 076,50
PWW-02-05	Bell Mobilité - Cellulaire	223,25
PWW-02-06	Hydro Québec	3 901,09
PWW-02-07	Promutuel Appalaches St-François	15 267,63
PWW-02-08	Promutuel Appalaches St-François	9 976,05
PWW-02-09	Promutuel Appalaches St-François	1 744,00
PWW-02-10	Promutuel Appalaches St-François	4 008,99
PWW-02-11	RREMQ	8 419,91
PWW-02-12	Visa Desjardins - général	5,00
PWW-02-13	Bell - Téléphone	856,22
PWW-02-14	Philippe Gosselin - Huile à chauffage	1 014,96
PWW-02-15	Bell Mobilité - Cellulaire	<u>207,96</u>
	Total :	<u>89 300,60 \$</u>

ADOPTÉ

Rapport des déboursés en sécurité incendie A.R.-03-11-11248

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés incendie suivants soit ratifié:

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11074	Dépanneur 265 Inc. (eau)	20,06 \$
11075	Lynda Turcotte (repas)	36,12
11078	ATPIQ (formation, cotisation)	322,41
11084	Fruit d'Or (dépôt)	20,00
11085	Isotech Instrumentation Inc. (réparation)	35,89
11086	Dubois & Frères Ltée (vidange huile)	55,78
11087	Groupe CLR (batteries, système de comm.)	1 016,17
11088	Bruno Gosselin (réparation)	220,00
11090	Centre d'extincteur SL (recharge)	452,04
11091	Garage Moderne G.T. Inc. (essence)	270,65
11092	BMR Nomelbro (divers)	296,88
11095	Fernand Breton (valve)	33,65

Le 9 mars 2011

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11096	Communication 1er Choix (carte appel)	113,93
11104	Carrosserie Plessis R.V. Inc. (réparation Santa Fe)	1 000,00
11109	Groupe CLR (batteries)	403,11
11116	Logiciels Première Ligne Inc. (contrat de service)	1 548,24
11119	Suspension Victo (1982) Inc. (réparation)	837,67
11121	Échelles C.E. Thibault Inc. (échelles)	5 721,31
11122	Receveur général du Canada (renouvellement licence)	2 742,00
11131	Bruno Gosselin (réparation)	248,90
11133	Excavation Terrassement J-P Nault (travaux pelle)	438,61
11134	Roy, Gervais, Beaugard (honoraires)	<u>42,73</u>
	Total :	<u>15 876,15 \$</u>

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
525958-526046	Paies janv 2011	<u>14 421,55</u>
	Total :	<u>14 421,55 \$</u>

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-02-01	Bell Mobilité - Cellulaire	121,60 \$
PWW-02-02	Bell Canada - Caserne 45 - Paroisse de Plessisville	82,95
PWW-02-03	Esso	227,80
PWW-02-04	Sonic	57,50
PWW-02-05	Shell	598,59
PWW-02-06	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	78,54
PWW-02-07	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	78,54
PWW-02-08	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	180,87
PWW-02-09	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	81,29
PWW-02-10	Bell Mobilité - Cellulaire	125,00
PWW-02-11	Bell Mobilité - Pagette	1 178,56
PWW-02-12	Bell Canada - Caserne 45 - Paroisse de Plessisville	82,70
PWW-02-13	Esso	695,16
PWW-02-14	Sonic	53,00
PWW-02-15	Shell	<u>911,69</u>
	Total :	<u>4 553,79 \$</u>

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Le 9 mars 2011

Correspondance : Une correspondance de l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, signée par monsieur Serge Beauchamp, directeur général adjoint, dans laquelle elle invite la MRC à assister au Forum sur la communication des risques qui se tiendra le 27 avril 2011, à l'hôtel Delta de Trois-Rivières.

En date du 16 février 2011, une correspondance signée par madame Yolande James, ministre de la Famille, dans laquelle elle informe la MRC qu'une aide technique d'une valeur de 1 000 \$ sera offerte pour la mise en œuvre du plan d'action découlant de la politique familiale.

En date du 17 février 2011, une correspondance signée par monsieur Jacques Janelle, secrétaire de La Fondation de la Famille Terrienne, invitant le préfet à participer à une fête régionale pour souligner la nomination de monsieur Robert Fortier et madame Marie-Paule Provencher « *famille agricole de l'année 2010* ». Cette fête aura lieu le dimanche 1^{er} mai prochain. Par la même occasion la Fondation demande une aide financière pour l'organisation de la fête. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

La Fondation de la Famille Terrienne - Contribution financière
A.R.-03-10-11249

Il est proposé par monsieur Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC contribue pour une somme de 200 \$, à l'organisation de la fête organisée par La Fondation de la Famille Terrienne, le 1^{er} mai prochain.

ADOPTÉ

Varia : Formation d'un comité santé
A.R.-03-11-11250

ATTENDU QUE le dossier de la réouverture de l'urgence la fin de semaine au CLSC-CHSLD de l'Érable fait à nouveau l'objet de discussions;

ATTENDU QU'il y aurait lieu qu'un Comité santé soit formé pour faire avancer ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que le Comité santé soit formé de monsieur Donald Langlois, préfet de la MRC, de monsieur Réal Ouellet, maire de la Ville de Plessisville, ainsi que d'autres intervenants provenant de divers milieux ayant à cœur ce dossier.

ADOPTÉ

Le 9 mars 2011

Départ d'un
conseiller Monsieur Gilles Fortier, maire de la Ville de Princeville, informe le préfet qu'il doit quitter la séance.

Période de
questions Monsieur Marcel Turgeon, représentant du secteur Érable au sein du comité des usagers du CSSSAE, est présent et il demande l'appui de la MRC dans le dossier de la réouverture de l'urgence la fin de semaine au CLSC-CHSLD de l'Érable. Il profite de l'occasion pour remercier les municipalités qui l'ont appuyé, ainsi que celles qui le feront.

Monsieur le Préfet l'informe qu'un comité a été formé pour s'occuper de ce dossier et qu'il sera invité à faire valoir ses préoccupations et ses pistes de solutions à ce comité.

Aucune autre personne présente dans la salle n'ayant de questions, le préfet déclare donc la période question close.

Levée de
la séance Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 20.

A.R.-03-11-11251

ADOPTÉ

Le Préfet

Le Secrétaire-trésorier